

COMMUNE DE FONTAINE-FRANCAISE BULLETIN MUNICIPAL 2023



Mairie : 4 rue Dominique Guérin 21610 Fontaine-Française
Tél : 03 80 75 81 21 - Fax : 03 80 75 86 19 - E-mail : mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE



Fontenoises, Fontenois,

Nous y sommes, l'année 2023 est déjà derrière nous !

Une année riche en activités pour notre commune.

Notre revue communale, la 31^e, vous permet de découvrir toutes les actions qui mettent en avant le développement de Fontaine-Française. Merci aux associations, aux bénévoles, à l'équipe municipale pour leurs engagements.

Aujourd'hui plus qu'hier nous subissons tous le dérèglement climatique et son réchauffement ; notre territoire n'y échappe pas ! Des actions devront être portées dans nos collectivités pour tenter d'y remédier, à notre niveau.

En ces temps inflationnistes, le pouvoir d'achat des contribuables est impacté par la hausse du carburant, de l'énergie, de l'alimentation. Il en est de même pour les recettes de nos collectivités.

Malgré ces difficultés, Fontaine-Française reste solide et sera au rendez-vous pour 2024.

Plusieurs projets engagés sur l'année 2023 verront leurs aboutissements en 2024 :

- Reboisement de la Fontaine Henri IV
- Plantation d'arbres Rue de l'Etang
- Rénovation Rue des Murots, plantation d'arbres
- Révision de notre carte communale
- Etude de faisabilité pour la création de nouveaux logements
- Construction de la maison de santé

Plusieurs projets sont terminés ou se terminent :

- Chaufferie Bois
- La rénovation de la cuisine et l'extension de la salle polyvalente
- Aire de jeux Rue de l'Etang
- Foyer Sainte-Elisabeth
- Gymnase Henri IV avec son « mur d'escalade » construit par la Communauté de Communes

Merci à l'équipe de rédaction pour cette 31^e revue.

Fontenoises, Fontenois, la réussite du « bien-vivre ensemble » à Fontaine-Française passe par votre confiance.

Je souhaite à vos familles et à vos proches de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2024.

Restant à votre écoute,

Nicolas URBANO

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extraits des délibérations du Conseil Municipal en 2023

Les comptes-rendus détaillés des décisions prises en Conseil Municipal sont affichés sur les panneaux de la commune et consultables sur le site internet.

Les dépenses relatives aux travaux, aménagements, équipements, acquisitions ou ventes immobilières font l'objet d'une prévision dans la section d'investissement du budget primitif. Les travaux supplémentaires ou complémentaires réalisés en cours d'année sont également intégrés au budget prévisionnel par décision modificative prise par délibération du Conseil Municipal.

L'inscription de ces dépenses en section d'investissement permet à la commune de percevoir du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) une dotation, à taux forfaitaire, destinée à compenser la charge de TVA que nous supportons mais que nous ne pouvons pas récupérer par voie fiscale.

1) Demande de subvention au titre de l'Appel à Projet Patrimoine Communal

Approbation du projet d'installation d'un chauffage à eau chaude et le remplacement de la production de l'eau chaude sanitaire de la MAPA Gabriel Couturier avec son raccordement à la chaufferie bois pour un montant estimatif de 200.000 € H.T.

Sollicite le concours du Conseil Départemental à hauteur de 60.000 euros dans le cadre du dispositif : Appel à projet Patrimoine Communal.

2) Nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public par le SICECO avec l'installation de LEDs dont le coût global s'élève à 33.877 euros avec une contribution de la commune à hauteur de 20.197 euros

3) Renonciation aux révisions de loyers pour les locaux commerciaux ou appartements

En raison du contexte inflationniste, la commune a pris la décision de ne pas appliquer de révision au titre de l'année 2023 pour les immeubles lui appartenant.

4) Acquisition de plusieurs parcelles de terrain et bois d'une surface totale de 35.472 m² pour un prix de 13.690 euros

5) Acquisition de l'immeuble situé 7 rue du Général Gandil

La commune s'est portée acquéreuse de l'immeuble abritant l'ancienne boulangerie de M. et Mme CORNILLE au prix de 100.000 euros.

6) Vente de l'immeuble d'habitation situé 1 place Henri IV au prix de 140.000 euros

7) Fabrication et pose de 2 grilles à l'entrée de la Chapelle Notre-Dame-de-la-Motte par la serrurerie CHEVALIER pour un coût de 2.025 euros HT

8) Travaux supplémentaires à la salle polyvalente

Nécessité d'installer une nouvelle VMC suite au rapport du bureau de contrôle. Les travaux sont confiés à la SAS URBANO pour un montant HT de 14.134 euros.

9) Vente du bois abattu à la Fontaine Henri IV à la société PAUT pour un montant de 4.675 euros

10) Entreprises retenues pour l'extension et le réaménagement de la salle polyvalente

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT € H.T
1 Terrassement VRD	SAS BONGARZONE	55.000,00 €
2 Gros œuvre	DELORME	62.263,28 €
3 Charpente métallique couverture	METAL'ARC	105.950,00 €
4 Menuiserie extérieure -serrurerie	MENUISERIE PETIT	29.255,00 €
5 Plâtrerie peinture	CASTELLANI	79.666,67 €
6 Revêtement de sols	DENIS	43.228,00 €
7 Menuiserie intérieure	MENUISERIE PETIT	30.967,00 €
8 Electricité	SASU ELECTRICITE	53.987,30 €
9 Plomberie	NOTARI	44.263,12 €
MONTANT TOTAL € H.T.		504.580,37 €

11) Entreprises retenues pour l'installation du chauffage à la MAPA

Après l'analyse, avec le cabinet BILD, des offres reçues, la proposition de l'entreprise GENTIL THERMIQUE a été retenue pour un montant HT de 169.619 euros.

12) Achat d'un tracteur compact de la marque JOHN DEERE au prix de 59.000 euros HT

13) Création d'une zone à 30 Km/h rue du Pont Vert et rue de l'Etang

14) Plantation d'arbres d'ornement et fruitiers rue de l'Etang

Validation de l'offre de l'entreprise CADET Paysage pour un coût de 8.443 euros HT.

15) Création d'une impasse dans le tableau des voies communales

Décision est prise d'identifier l'impasse reliant la route de Fontenelle à la Chapelle Notre-Dame-de-la-Motte récemment rénovée et de la nommer « Parvis Richard-Edouard GASCON ».

16) Convention de prestation de services relative à la réalisation d'un état des lieux de la distribution d'eau et de l'assainissement sur le territoire de la COM-COM

La Loi Notré prévoit le transfert des compétences eau et assainissement aux Com-Com au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

En prévision de ce transfert, il est indispensable de faire réaliser un diagnostic des réseaux existants et des travaux à envisager, de projeter les conséquences financières et humaines ainsi que d'expertiser les différents modes de gestion en cours (régie, affermage, syndicat) dans les 32 communes de la Com-Com.

Le Conseil Municipal approuve cette convention.

17) Entreprises retenues pour la construction de la Maison de Santé pluriprofessionnelle

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT € H.T
1 Terrassement VRD	SAS BONGARZONE	64.260,00 €
2 Maçonnerie Gros œuvre	LLORCA Bâtiment	306.845,10 €
3 Charpente	à relancer	
4 Couverture-Zinguerie-Bardage	L'ART DU TOIT	26.718,50 €
5 Etanchéité Toiture	à relancer	
6 Menuiseries extérieures	MENUISERIE PETIT	92.085,00 €
7 Serrureries	à relancer	
8 Isolation-Cloisons-Plafonds	SAS NOIREAUT	65.400,00 €
9 Menuiseries intérieures	SAS AUDINOT Jim	20.000,00 €
10 Revêtements sols durs	JOFFROY	21.179,30 €
11 Revêtements sols souples	TACHIN	12.900,12 €
12 Courants forts	SONELEC	79.910,31 €
13 Chauffage Climatisation	à relancer	
14 Peintures	SNRF	23.864,70 €
15 Enseignes - Signalétique	à relancer	
16 Agencements	MOB DESIGN	20.378,96 €

18) Demande de subventions pour le projet d'aménagement par l'O.N.F. du site de la Fontaine Henri IV

Pour ce projet d'un coût global estimatif de 313.035 euros HT, le Conseil Départemental et la Région sont sollicités (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

19) Broyage des déchets verts de la décharge par l'entreprise BIODEPE moyennant un coût de 5.585 euros HT

20) Aménagement d'un caniveau rue de France confié à l'entreprise Bongarzone pour un montant de 4.200 euros HT

21) Souscription d'un emprunt à long terme

Pour financer la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle et l'agrandissement de la salle polyvalente. Plusieurs établissements financiers ont été sollicités pour l'octroi d'un emprunt à long terme d'un montant de 500.000 euros sur une durée de 15 ans.

Après analyse des offres reçues, la proposition de la Caisse d'Épargne a été retenue avec un taux révisable indexé sur le taux du Livret A + 0,35% soit actuellement 3,35%. Il est également possible de passer à taux fixe sans pénalité à une date d'échéance.

22) Souscription d'un crédit-relais

Dans l'attente du versement des subventions qui nous ont été attribuées pour la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle ainsi que l'agrandissement de la salle polyvalente, une demande de crédit-relais d'un montant de 800.000 euros sur 3 ans a été envoyée à plusieurs établissements financiers.

Après analyse des offres reçues, la proposition du Crédit Mutuel a été retenue avec un taux fixe de 3,94 % et possibilité d'un remboursement anticipé à tout moment sans pénalité.

23) Modification du tarif électrique lors des locations de la salle polyvalente

En raison de la hausse importante du prix de l'électricité, le montant forfaitaire du prix du KWH consommé est porté à 0,60 euros à compter du 1er octobre 2023.

Les prix de location des salles demeurent inchangés depuis 2018.

	ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS	
	Commune	Hors commune
Petite salle	120 euros	190 euros
Grande salle	170 euros	260 euros
Cuisine	90 euros	90 euros
Location de toutes les salles	350 euros	510 euros

La location de la grande salle avec la cuisine implique obligatoirement l'application du tarif « toutes les salles ».

Pour les associations communales, la location des salles demeure gratuite lorsqu'il s'agit d'une Assemblée Générale non suivie d'une manifestation (repas avec ou sans soirée dansante par exemple). Seule la consommation électrique sera facturée.

24) Acquisition de parcelles forestières route de Lavilleneuve d'une surface de 17.505 m² au prix de 5.550 euros

25) Travaux de voiries

Réfection par l'entreprise BONGARZONE du chemin de la Prairie pour un montant de 18.239 euros HT et des chemins de la Corvée, du Fourneau, Henri IV, impasse D27a pour un montant de 18.716 euros HT.

26) Réaménagement de la rue des Murots

Pour le projet de réaménagement de la rue des Murots dont le coût estimatif s'élève à 166.540 euros HT, l'aide du Département est sollicitée à hauteur de 30.000 euros dans la cadre des projets « Voiries » et 7.500 euros au titre de la répartition du produit des amendes de police.

<https://www.commune-fontaine-francaise.fr>

Accueil Vie municipale Vie quotidienne Vie économique et santé Patrimoine-culture Loisirs-Tourisme Enfance-Jeunesse

Commune de
Fontaine-Française

Mairie de Fontaine-Française
4 rue Dominique Guérin
21610 Fontaine-Française
03 80 75 81 21
mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr

Mirebellois
Fontenais
Communauté de Communes

PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
BOURCOGNE
FRANCHE
COMTE

Fontaine-Française, Fra...
dim., 27 nov. 2022
6°C
Averses
Plus Weather.com

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Compte administratif 2022 : ce compte correspond à la clôture de l'exercice 2022 et reprend les dépenses et les recettes réellement réalisées au cours de l'année 2022.

Il est structuré en 2 sections bien distinctes qui sont :

La section de fonctionnement.

La section d'investissement.

La section de fonctionnement représente toutes les opérations de dépenses (charges de personnel, entretien des voiries et bâtiments, énergie-électricité, assurances ...) et de recettes (impôts locaux, dotation de l'État, revenus des immeubles ...) nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

L'excédent résultant du fonctionnement constitue la capacité d'autofinancement et détermine les ressources disponibles de la commune pour le financement de ses investissements et le remboursement en capital de ses emprunts.

La section d'investissement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes relatives aux travaux, aux aménagements, équipements, achats ou ventes de terrains, d'immeubles... c'est-à-dire les opérations qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

De manière générale les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (excédent résultant du fonctionnement), les subventions d'investissement, le reversement du fonds de compensation de la TVA et par le recours à l'emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Prévues	620 639,00 €	Prévues	853 434,11 €
Réalisées	565 239,85 €	Réalisées	948 492,37 €
		Excédent reporté	1 616 530,35 €
		Cumul	2 565 022,72 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

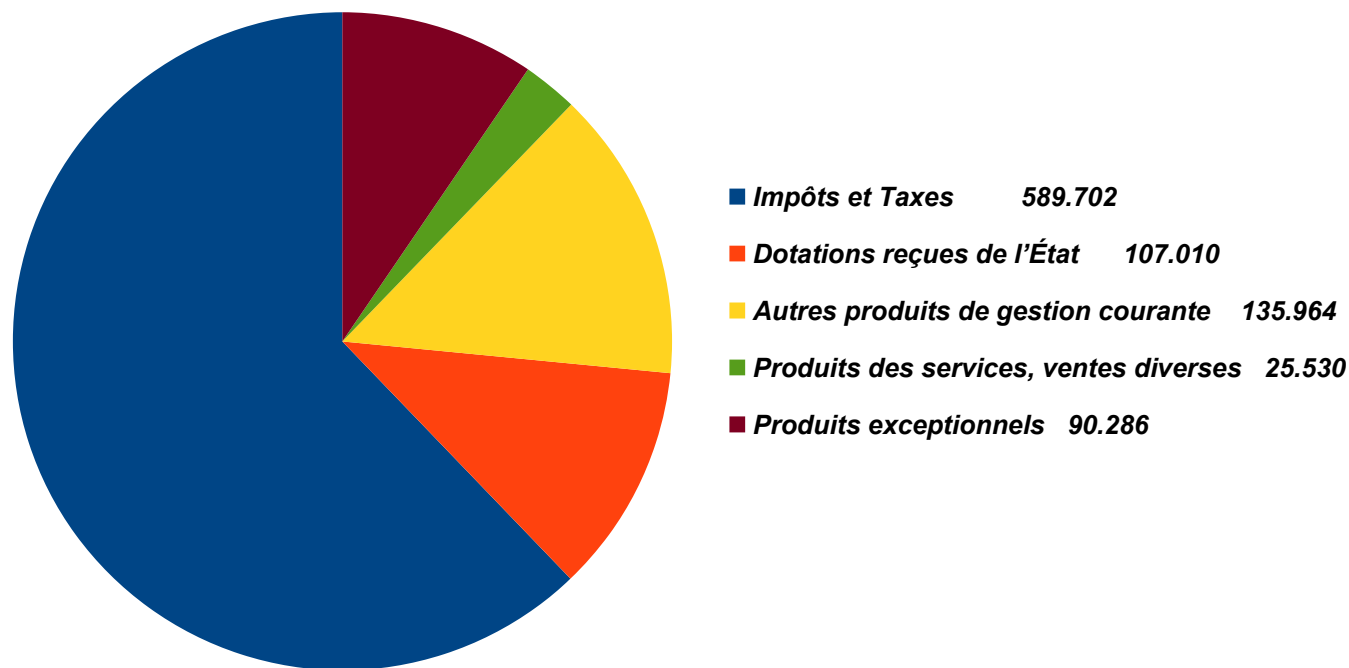
DEPENSES		RECETTES	
Prévues	1 583 556,90 €	Prévues	1 119 950,98 €
Réalisées	787 492,86 €	Réalisées	827 443,51 €
Déficit reporté	- 327 651,22 €		
Cumul	1 115 144,08 €		

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : 2.565.022,72 - 565.239,85 =1.999.782,87 €
Investissement : 827.443,51 - 1.115.144,08 =- 287.700,57 €

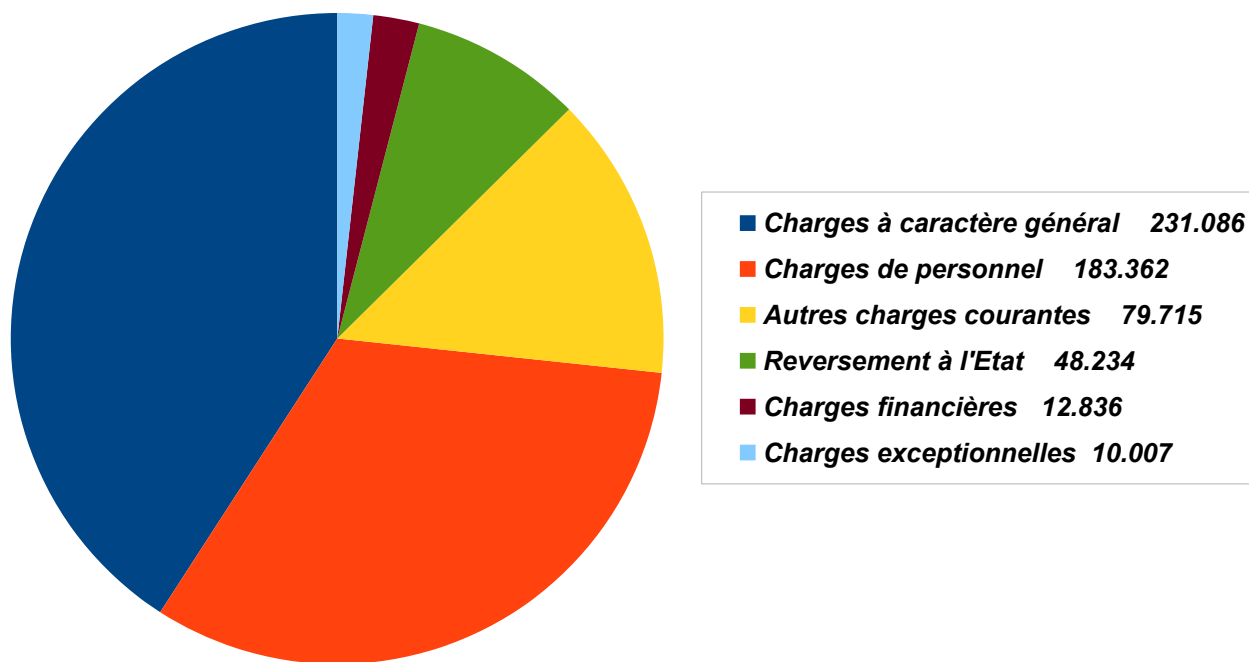
Résultat global : 1 712 082,30 €

Ce résultat global représente les fonds propres de la commune à la fin de l'exercice 2022.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 948.492 €

Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus de nos immeubles.

Les produits des services et ventes diverses proviennent pour l'essentiel des ventes de coupes de bois et remboursements divers. Les produits exceptionnels incluent les indemnités perçues auprès des assurances au titre de sinistres.

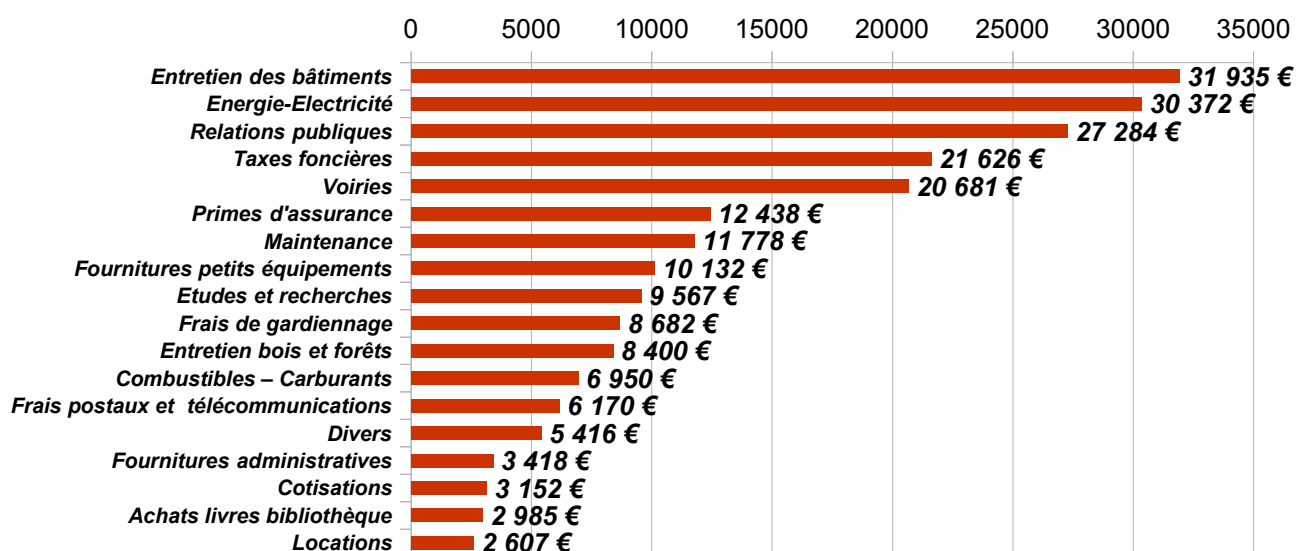
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 565.240€

Les autres charges courantes comprennent principalement les indemnités versées aux élus, la dotation au service incendie et les subventions versées aux associations.

Le reversement à l'État (FNGIR) est effectué au titre de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010.

CHARGES A CARACTERE GENERAL

(Pour plus de lisibilité seuls les postes supérieurs à 2000 euros ont été repris dans le graphique)



TAUX D'IMPOSITION APPLIQUES PAR LA COMMUNE EN 2023

Ces taux sont inchangés par rapport à ceux appliqués en 2022 (depuis 2011) :

Taxe foncière bâti	31,30 %¹
Taxe foncière non bâti	32,53 %

Même si les taux d'imposition appliqués par la commune restent inchangés, le montant de l'impôt à payer peut augmenter, cela est principalement dû à l'augmentation des bases d'imposition qui sont révisées nationalement chaque année.

¹ - Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation qui représente une part importante des recettes budgétaires de la commune, celle-ci perçoit désormais, à titre de compensation, la part qui était précédemment prélevée par le Département (21 %).



Construction en cours par ORVITIS du nouvel Etablissement d'Accueil Médicalisé Ste-Elisabeth



Reconstruction de la Fontaine Henri IV et nettoyage du site avant son réaménagement



Aire de jeux pour enfants, rue de l'Etang



Implantation d'une chaufferie bois (SICECO - CÔTE-D'OR CHALEUR)



Gymnase Henri IV (Com-Com du Mirebellois et Fontenois)



Restauration de la Chapelle Notre-Dame-de-la-Motte



Salle polyvalente : réaménagement de la cuisine et des sanitaires



Salle polyvalente : agrandissement avec création d'un local de rangement et des loges



Aménagement d'une zone 30 km/h, rue du Pont Vert

ÉTAT-CIVIL 2023

ACTES DE NAISSANCE

- MAITROT Alix : 06 avril 2023
- EL SHEIKH MONTEIRO Méline : 28 juin 2023
- RAVASSAT Morgane : 23 juillet 2023
- MICHEL MIELLE, Matéo : 27 septembre 2023
- SARTELET Gaby : 20 juin 2023
- TANCHE Anabel : 18 juillet 2023
- JOUOT Alba : 20 août 2023
- ROUSSEAU Thyméo : 13 octobre 2023

ACTE DE MARIAGE

- MARION Christelle et BETBOY Antoine : 10 juin 2023



ACTES DE DECES

- Madame MARTENET, MARTIN Simone : 06 octobre 2023
- Madame HADET, AUBEPART Françoise : 26 novembre 2022
- Monsieur MILLIERE Robert : 23 décembre 2022
- Monsieur FERRY Michel : 30 janvier 2023
- Madame LEIBER Charlotte : 15 mars 2023
- Monsieur DEBOIBE Marcel : 28 avril 2023
- Monsieur LOTH Fabien : 21 juillet 2023
- Monsieur MIET Gaël : 19 août 2023
- Madame CONRY Dolorès : 21 octobre 2023
- Madame LOMBARD Christine : 28 décembre 2022
- Madame FLAMENT, WILK Josette : 13 février 2023
- Madame CISLAGHI Virginie : 05 avril 2023
- Monsieur ARNAUD Paul : 03 Juin 2023
- Monsieur SEGUIN Anthony : 09 juillet 2023
- Madame POULET, MARTINI Monique : 09 octobre 2023

VIE COMMUNALE

INFOS PRATIQUES

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-17h - Samedi : fermée

Fermeture du 26/12/2023 au 01/01/2024

Réouverture le 02/01/2024 à 8h30

Horaires 2024 de la Déchèterie

Lundi : 9h-12h - Mardi, Jeudi, Samedi : 14h-17h (18h en été)

Mercredi, Vendredi : fermée.

Hiver : 01/11 > 31/03 - Été : 01/04 > 31/10

Jours fériés : fermeture du site.

Bibliothèque municipale

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h - Samedi de 9h30 à 12h

L'Agence Postale Communale

Fermée le lundi - Ouverte du mardi au samedi matin inclus de 9h à 12h.

Changement d'employé communal

Depuis le 2 octobre 2023, Sylvain LARGE remplace Mathieu JOLY en tant qu'adjoint technique territorial ; il travaille aux côtés d'Yves BRULEZ, l'agent technique principal.

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement est obligatoire pour tout Français qui atteint l'âge de seize ans. Ce dernier doit se présenter à la mairie de son domicile ou se faire recenser en ligne sur service-public.fr afin de participer ensuite à la Journée Défense et Citoyenneté. Il doit fournir une pièce d'identité et un livret de famille ou un acte de naissance.

Des outils pour être informé

- Grâce à l'application gratuite **PanneauPocket**, les alertes de votre Mairie et les panneaux d'information de votre lieu de vie vous accompagnent partout. Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information vous concernant.
- <https://www.commune-fontaine-francaise.fr> = site de la Mairie

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore visité, nous vous invitons à parcourir les différents menus proposés dans le bandeau d'accueil afin d'y découvrir (ou redécouvrir) au fil des pages, l'histoire de notre village, son patrimoine, la vie municipale, économique et associative ainsi que les services à votre disposition et des informations pratiques pour faciliter vos démarches administratives.



**Panneau
Pocket**

Inauguration de la chaufferie bois

Madame Yaël BRAUN-PIVET, Présidente de l'Assemblée Nationale, Monsieur François SAUVADET, Président du Conseil Départemental, Madame Fadila KHATTABI et Monsieur Benoît BORDAT, les Députés de Côte d'Or, les Membres du SICECO (Syndicat d'énergies de Côte-d'Or), et de nombreux élus locaux étaient présents, le 2 juin 2023, dans notre commune pour l'inauguration de la chaufferie bois. Un moment de convivialité a terminé cette journée avec les élus présents du territoire.



Inauguration du Gymnase



Inauguration chaufferie Bois

Inauguration du gymnase Henri IV

En présence des représentants de la Région et du Département ainsi que des membres du Conseil Municipal, Didier LENOIR, Président de la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois a inauguré le 10 juin 2023 le gymnase Henri IV.

Il a tenu à saluer le travail accompli par l'architecte et les entreprises qui ont réalisé l'ouvrage et remercier tous ceux qui, à leur niveau, ont permis la concrétisation de ce beau projet.

Rappelons que cette réalisation répondait à la demande faite par la Communauté de Communes du Val de Vingeanne, lors de sa fusion avec le Mirebellois en 2017, pour satisfaire le déficit d'infrastructures sportives sur le territoire du Fontenois. A cette fin, la commune avait cédé un terrain à l'intercommunalité.

Le gymnase est entré en fonction en septembre 2023. Il bénéficie aux élèves du collège Henry Berger, au pôle scolaire François Launoy et aux associations sportives du territoire. Sa dimension permet l'organisation de compétitions au niveau régional.

Reboisement réaménagement du site de la fontaine Henri IV



Lors de sa session du 14 juin 2023, le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour le reboisement et le réaménagement du site de la Fontaine Henri IV. L'étude de ce projet a été confiée aux services techniques de l'ONF. Le reboisement sera constitué d'arbres de différentes essences. Une partie sera plantée d'arbres feuillus et l'autre partie, d'arbres fruitiers. Pour les visiteurs, cet espace comportera des allées piétonnières, des bancs ainsi que des tables de pique-nique.

Ces travaux devraient être subventionnés par la DETR, le Conseil Départemental et le Conseil Régional, ils pourraient commencer courant premier semestre 2024.

Spectacle offert par la commune aux enfants de Fontaine-Française

RDV à 15h, à la salle polyvalente, le samedi 27 janvier 2024, pour un spectacle offert aux enfants du village.

La compagnie « commel'air2rien » située à Talant, vous présentera sa nouvelle création : « Zabell est perdue ». Du théâtre, des chansons, des rires. C'est un spectacle d'environ 1 heure ludique et pédagogique à venir découvrir en famille, à partir de 6 ans... « Un spectacle écrit pour les enfants, joué avec des enfants. Nous partons tous ensemble



dans le monde fabuleux des abeilles, leur monde est menacé. Nous vous expliquerons les dangers qu'elles rencontrent, et la nécessité de leur venir en aide. Nous, les enfants, les futurs grands, faut qu'on fasse quelque chose, faut qu'on les sauve... car...SANS ABEILLES, PLUS DE FLEURS, SANS FLEURS, PLUS DE MIEL... ! »

A cette occasion, l'association d'apiculteurs Sage (« Des ruches en ville ») sera présente pour échanger à la fin du spectacle, sur le sujet.

100 printemps et en pleine forme !

Lucienne PALLOT a fêté ses 100 ans le dimanche 23 octobre 2023, à la Maison d'Accueil des Personnes Âgées de Fontaine-Française (MAPA), entourée d'une partie de sa famille. Elle est née le 16 octobre 1923 au Creusot (Saône-et-Loire).

Un siècle d'histoire à conter, cela force le respect...Que de souvenirs et de moments historiques vécus ! Lucienne fait partie des 21000 centenaires en France qui sont des mémoires vivantes de notre passé et c'est une joie de savoir qu'ils peuvent encore partager avec nous leurs souvenirs.



Bibliothèque municipale

La bibliothèque est animée par une équipe de 6 bénévoles et accueille le public, le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h ainsi que le samedi de 9h30 à 12h. Les inscriptions sont gratuites.

Nous recevons également les classes de l'école élémentaire du pôle scolaire François Launoy une fois par mois pour l'emprunt des livres.

Nous proposons des nouveautés littéraires deux fois par an grâce à l'achat de romans et BD pour petits et grands.

Le bibliobus de la Médiathèque de Côte-d'Or nous rend visite chaque printemps, moment fort d'échanges des documents adultes et jeunesse, ce qui permet de proposer à nos lecteurs un choix et renouvellement important des collections.

La médiathèque de Côte-d'Or propose aussi gratuitement à chaque lecteur inscrit à la bibliothèque, une offre numérique exceptionnelle au niveau presse, musique, cinéma, savoirs, jeunesse.

Dans le cadre de l'été culturel dans les médiathèques, opération du Ministère de la Culture, en partenariat avec la DRAC de Bourgogne Franche-Comté et avec le soutien de la Médiathèque de Côte-d'Or, notre bibliothèque a été retenue cette année pour organiser une animation familiale gratuite. Le 26 août, nous avons donc accueilli « Yannick Rastamirouf et la marmaille en folie », artiste local, pour un concert sur la place du village.

Beau succès de cette manifestation qui s'est terminée autour d'un goûter pour les enfants et le verre de l'amitié.



Nos projets et activités :

Nous organisons à la bibliothèque une animation Kamishibai sur le thème de Noël le 13 décembre pour les jeunes enfants, animation suivie d'un atelier décoration de Noël. La micro-crèche nous a sollicitées pour « un instant lecture » avec les très jeunes, et nous avons ensemble élaboré un calendrier de rencontres.

Nous souhaitons également mettre en place des animations « Bébés lecteurs » à la bibliothèque pour les enfants de 0 à 3 ans, une fois par mois à partir de janvier 2024.

Nous restons à votre disposition et n'hésitez pas à franchir la porte de notre bibliothèque.

La responsable, Brigitte Gobley

Marché de potiers de Fontaine-Française



Pour la quatrième fois, forte du succès des éditions précédentes, l'association ARTISANADART a souhaité réitérer l'organisation d'un marché de potiers, les 8 et 9 Juillet 2023, et pérenniser cette manifestation inscrite au calendrier du Collectif National des Céramistes.

Mettant tout à la fois à l'honneur le patrimoine d'exception qu'est le Petit Château et le travail de seize exposantes – notamment pour la première fois, une céramiste produisant des bijoux ainsi qu'une potière venant d'Allemagne - cette manifestation, tout comme les précédentes, nous a permis d'assister à des échanges entre artisans passionnés et public avide d'authenticité, voire avec des jeunes en recherche de projet professionnel ayant envie d'exercer un travail manuel qui valorise l'adresse et la précision du geste.



Temps forts de ces deux jours, des démonstrations de tournage de jarres à la corde se sont déroulées tout au long du week-end, ce qui n'a pas manqué d'aiguiser la curiosité des spectateurs ; quant aux enfants, ils avaient la possibilité de laisser libre cours à leur imagination et leur créativité dans le cadre de l'atelier pour les enfants.

Une tombola gratuite permettait aux visiteurs d'élire la plus belle pièce sur le thème « Cheval ! » – c'est un photophore très délicatement tourné et ajouré par Frédérique Ervas qui a remporté les suffrages.



Tout comme en 2022, nous nous étions associés avec la Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française qui gérait la buvette installée dans la cour.

L'animation musicale, très appréciée, était assurée par le jeune et talentueux duo Bleu Badiane.

Que serait cette manifestation sans nos partenaires : la Boulangerie-Pâtisserie Rodez, le Bistrot Gourmand, et Fleurs et Tralala ! Sans oublier la mairie qui s'est vue remettre deux jarres à la corde.

Dominique Marguerie



Le comité de jumelage a effectué plusieurs activités cette année :

Le vide-grenier le 18 mai qui a connu un vif succès grâce aux nombreux bénévoles. Du 18 au 24 juillet, une douzaine d'adolescents français et leurs correspondants allemands ont fait de nombreuses activités sportives, culturelles et ludiques à Dorn-Dürkheim, dans le cadre de « l'échange jeunes ».

2024 sera une année chargée, nous débuterons par l'organisation de notre traditionnel vide grenier qui se déroulera, le 9 mai 2024.

Puis, nous accueillerons nos amis allemands du 18 au 20 mai pour le week-end de la Pentecôte. Ensuite, ce sera « l'échange de jeunes » du 18 au 24 août : les adolescents allemands seront logés dans des familles de Fontaine-Française et des alentours.

Si vous avez envie de correspondre avec une famille allemande ou si vous avez des enfants de 11 à 18 ans qui souhaiteraient avoir un correspondant allemand, vous pouvez faire partie de notre association de jumelage AFFDD, nous contacter au 06.74.38.40.64.



Dorn-Dürkheim ❤️ Fontaine-Française

Président Vincent Fournier

Exposition du photoeil club, septembre 2023 :



Le photoeil club de l'association Amitié-Rencontre, lors de sa 13ème exposition a travaillé autour de 4 thèmes, deux plus traditionnels : scènes de rue et animaux, ainsi que deux thèmes plus difficiles : brume (avec comme défi de ne pas vous faire tomber dans la nostalgie) et Bokeh qui était le thème imposé. Bokeh est un procédé photographique particulier qui oblige à travailler les flous d'arrière-plan. Cette technique qui veut dire « flou en japonais » produit un effet artistique vaporeux à la photo.

Forts de 100 photos exposées, les photographes ont essayé de faire rêver les quelques 470 visiteurs présents sur le week-end, et qui, grâce aux gaufres d'Odile, sont repartis satisfaits.

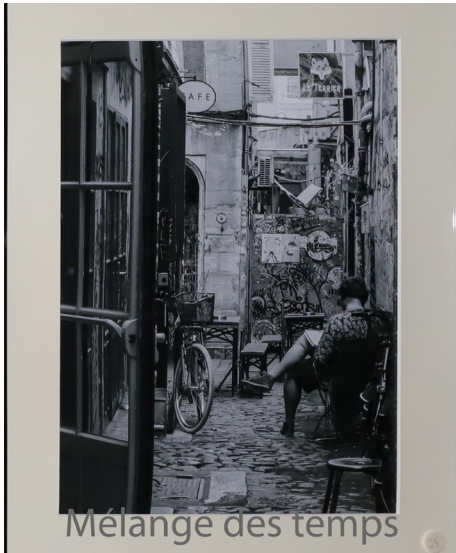
La projection sur écran des photos non retenues pour l'exposition a permis de rendre compte du travail accompli par tous les adhérents du club. Il reste que nous sommes des photographes amateurs et selon l'ancienneté dans cet atelier, certains sont plus ou moins expérimentés, alors merci de votre indulgence envers nos débutants.

Les votes des spectateurs ont désigné une photo gagnante par thème :

- BRUMES : « Bassigny au Levant » de Dominique JOLIVET
- SCENES DE RUE : « Mélange des temps » de Benoit JEANNIN
- ANIMAUX : « Gypsi sur coquelicots » d'Aurélié ROYER
- BOKEH : « Bulles de coquelicots » d'Alain VERGER

Mme Lisa DANIEL, heureuse gagnante de la tombola 2023, est repartie avec la photo de Guy BERGET « Pins du matin ».





Merci à vous tous et rendez-vous en septembre 2024.

Guy Berget

Exposition en octobre à l'atelier de Céline Roblin

Céline Roblin, Sculptrice, Bronzière

12 place Henri IV
21 610 Fontaine-française
tél: 07 81 93 14 91
roblinceline@gmail.com
www.celine-roblin.fr



L'Atelier du Petit Bonhomme a ouvert à Fontaine-Française en 2020.

C'est un atelier de sculpture où je travaille la pierre et le bronze.

J'ai acquis mon savoir-faire dans les ateliers d'autres sculpteurs : je sculpte la pierre avec les techniques que j'ai apprises en travaillant pour les monuments historiques et je réalise mes bronzes avec la technique ancestrale de fonte à la cire perdue que j'ai apprise au Burkina-Faso.

Mes œuvres parlent de moi et de ce qui m'entoure, elles représentent la femme et la nature, supports de mon langage esthétique.

Mon engagement artistique est de donner du beau, de susciter chez le spectateur l'envie de regarder encore...



Alors si le portail du 12 place Henri IV se trouve ouvert, n'hésitez pas à venir poser vos yeux sur mes sculptures...

Je vous invite notamment à découvrir mon métier et mes créations lors des portes ouvertes qui ont lieu tous les ans en octobre, ou encore sur rendez-vous.



INCIVILITES !... PARLONS- EN :



Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics. Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

C'est pourquoi la commune de Fontaine-Française soutient le pôle scolaire « François Launoy » dans les actions et campagne de sensibilisation menées pour lutter contre les incivilités et surtout celles consacrées à la propreté et aux gestes responsables au quotidien pour préserver notre cadre de vie, dont les déjections canines, les mégots de cigarettes, les déchets jetés sur la voie publique et les chewing-gums sont les cibles prioritaires. Ces déchets sont souvent regroupés aux mêmes endroits et cela malgré le passage régulier des agents communaux et des poubelles disposées à proximité...

Agacés par ces incivilités régulières devant leur école ou sur le chemin pour s'y rendre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont été conviés à vous en parler avec leurs mots, à créer des affiches de sensibilisation et pourront les disposer aux endroits où les « infractions se produisent » le plus régulièrement.

En voici quelques extraits :

L'année dernière, la mairie nous a proposé une activité de sensibilisation : « Nettoyons notre petit bout de planète ». C'était sympa !

Nous avons parcouru le village de Fontaine-Française en ramassant les déchets que nous trouvions. Nous avons été surpris qu'il y en ait autant : nous avons récolté cinq grands sacs poubelle entiers ! Ils étaient remplis de déchets de toutes sortes. Par exemple, des mégots de cigarettes, des sacs en plastique, un jean (très bizarre !), des canettes de soda, etc. Une classe a même trouvé une console de jeux !

Pensez à la propreté de notre planète et aussi à la nature qui souffre. Essayez de ne plus polluer. Mettez vos déchets à la poubelle !

Les élèves de CM2

Canidés

Mesdames et Messieurs les propriétaires de toutous, vous aimez vos chiens, nous aimons vos chiens, enfin surtout s'ils sont propres ! Car, nous les écoliers, on en a assez de regarder par terre au lieu de regarder nos copains pour éviter les mines ! Certains font même leurs besoins devant notre école ! Et pourtant, la rue est normalement interdite aux chiens !

D'accord, eux on leur pardonne, ils ne savent pas lire, mais leurs maîtres alors ?



Les crottes ça colle, on en met partout et on nous suit à la trace parce que ça « schlingue » !

La solution c'est de sortir avec votre chien en accrochant son sac à sa laisse ou à son collier et de ramasser.

Et oui, ce n'est pas cool, mais quand même mieux pour tous !

Les élèves de CE2



Stop !

Constats :

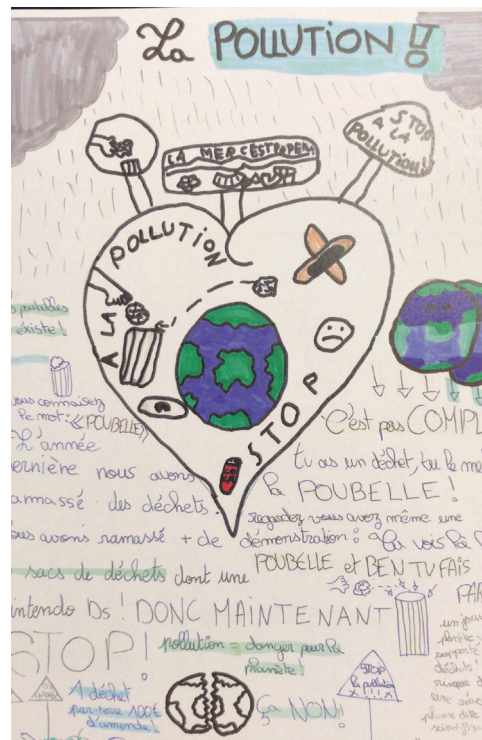
A Fontaine-Française, il se passe plein d'incivilités comme les déchets par terre, les chewing-gums, les crottes de chiens etc.

Les gens devraient jeter leurs mégots à la poubelle car l'année dernière, quand on a fait le tour du stade, il y avait plein de mégots et pourtant, on a des poubelles ici !

Quand j'allais à l'école, il y avait des chewing-gums par terre alors qu'il y avait une poubelle à 10 mètres ! Quand on est allé à la bibliothèque, il y avait plein de crottes ; moi, quand j'avais un chien, mon papa ramassait ses crottes !

Quand le gymnase a été vandalisé, les jeunes n'avaient même pas conscience du temps qu'il a fallu pour le construire ! Près du city, il y a eu des graffitis ; il y a des feuilles pour ça, donc arrêtez de dessiner sur les murs !

Quand je rentre chez moi, je vois des gens qui traversent au feu rouge : ce n'est pas parce que vous êtes pressés qu'il faut risquer votre vie ! Et quand je joue dehors, je vois des gens rouler méga vite et ça me fait peur !



Des solutions ?

Si vous voulez que notre planète ne soit pas polluée, arrêtez de jeter vos déchets par terre !

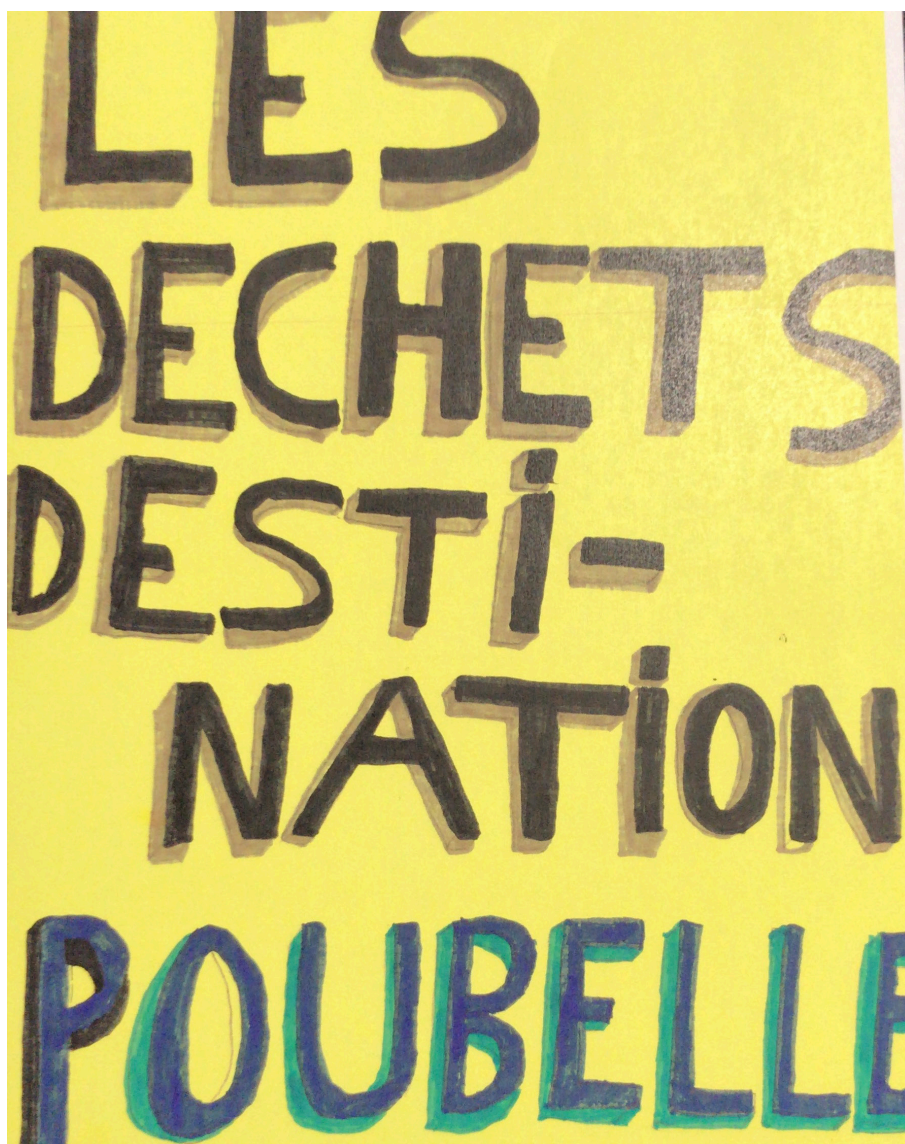
-Il faut ramasser les crottes de chien : pensez à ceux qui marchent dedans ! Ne crachez pas votre chewing-gum, mettez-le dans son emballage et à la poubelle !

-On pourrait remettre d'autres dos d'âne et encore plus de caméras, pour mieux voir ceux qui sont dangereux et roulent trop vite !

Conclusion :

Nous devons respecter notre « petite ville » : grâce à elle, nous pouvons vivre. Elle nous accueille tous les jours, alors sauvons notre ville tant qu'il est encore temps !!!

Les élèves de CM1



PÔLE SCOLAIRE FRANÇOIS LAUNOY, ANNÉE 2023 / 2024

Cette nouvelle année scolaire a débuté avec la fermeture d'une classe élémentaire suite à une baisse du nombre d'élèves dans notre secteur. Le pôle scolaire compte aujourd'hui 9 classes pour un total de 226 élèves. Une nouvelle inscription est prévue en petite section en janvier et portera l'effectif à 227 élèves.

M. Bourlier a dû quitter l'équipe éducative suite à cette fermeture et a rejoint l'équipe de circonscription comme ERUN (Enseignant Référent aux Usages du Numérique).

Suite à leur départ de l'école, M. Voizeux a été remplacé par Mme Marielle Varennes en maternelle et Mme Voizeux par Mme Anaïs Milloux en élémentaire.



Présentation de l'équipe éducative

A l'école maternelle :

Mme Sandrine Lucchi : petite section/moyenne section (PS/MS), Mme Marielle Varennes : moyenne section/grande section (MS/GS), Mmes Nathalie Leblanc et Elise Fairy (décharge de direction le jeudi et le vendredi) : petite section/moyenne section (PS/MS).

Les ATSEM :

Le matin : Mme Angéline Frébault, Mme Fanny Jorrot et Mme Catherine Gache.

L'après-midi : Mme Karine Richard, Mme Aurélia Schott et Mme Laura Machado (accompagnement de la classe de GS/CE2 de Mme Rondi).

A l'école élémentaire :

Mme Sandrine Rondi : GS/CE2, Mme Anaïs Milloux : CP, Mme Stéphanie Légère : CE1, Mme Delphine Le Strat : CE2/CM1, Mme Aurélie Bonnot : CM1 et Mme Carine Huguenin : CM2.

Les accompagnatrices d'élèves en situation de handicap (AESH) : Mmes Stéphanie Goudé et Jessica Collard.

Mme Anne Reichenbach et Mme Natacha Poinsel, AESH au collège, ont été détachées ponctuellement pour une aide supplémentaire auprès de certains de nos élèves.

Cette année, les élèves de l'école élémentaire pourront se rendre dans le nouveau gymnase, situé rue des Murots. Un planning a été établi avec le collège pour une occupation durant le temps scolaire. Tous les élèves pourront maintenant pratiquer des activités sportives dans un lieu dédié et de qualité !

Il a été convenu avec le collège que les petits équipements (raquettes de badminton, ballons, plots, seraient achetés par chaque école et mis en commun.).



Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. Elle organise des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place des situations variées : résolution de problèmes, manipulation, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et

des échanges qui en découlent dans tous les domaines d'apprentissage. L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble :

elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et du respect d'autrui, en permettant à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.

A l'école élémentaire, les programmes assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales. Ils déclinent et précisent les objectifs définis par le socle commun. Celui-ci s'articule autour de cinq domaines :

- les langages pour penser et communiquer
- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine



Quelques projets et activités permettant la mise en œuvre des programmes (les fêtes ne sont pas oubliées !)

- Sortie au Festival en Arc en septembre pour les 3 classes de cycle 3 (élèves de CM1 et CM2),
- Visite de l'exposition du photoeil club dans les écuries du petit château,
- Cross pour les élèves de cycle 3 avec le collège : prévu le vendredi 20 octobre après-midi, dans le cadre de la liaison école-collège, il a été repoussé au vendredi 17 novembre en raison de la météo peu favorable en octobre (pluie et vent !),
- Organisation des « Ateliers du Père Noël » et marché de Noël avec le collège, le vendredi 15 décembre après la classe,
- Passage du Père Noël en maternelle et distribution de livres aux élèves,
- Nettoyage des rues du village : sensibiliser les enfants à l'importance du tri des déchets et du respect de la nature. L'opération, initiée l'année dernière, a été un succès avec le nettoyage du village de Fontaine-Française. Celle-ci pourra être reconduite cette année dans notre village mais également dans un autre qui en ferait la demande,
- Projet de classe « découverte » pour les classes de CP et CE1 dans le Haut-Doubs,
- Mise en place du programme pHARe pour la lutte contre le harcèlement,
- Echange avec des personnes en situation de handicap,
- Echanges de service, décloisonnement au sein de l'école...



L'équipe éducative dans son ensemble s'investit chaque jour dans des projets de classe ou d'école, de la petite section au CM2, afin de proposer le meilleur à nos élèves.

Bonne année scolaire 2023-2024,

La directrice, **Nathalie Leblanc**



Le collège Henry Berger compte 159 élèves à cette rentrée ,
160 au mois de janvier 2024.



A cette nouvelle année scolaire, les élèves ont eu le plaisir de découvrir de nouvelles activités sportives dans le nouveau gymnase Henri IV mis à disposition du collège Henry Berger .

L'enrichissement des activités pédagogiques et des savoirs de nos élèves sont des priorités constantes.

C'est également dans ce sens que des **projets innovants** ont vu le jour à cette rentrée ou se poursuivent.

Il s'agit notamment du projet "**Bien-être et estime de soi**", projet qui a obtenu la validation des services académiques dans la démarche "notre école, faisons-la ensemble."

Un deuxième projet, toujours en cours de construction, "**En route vers l'autonomie**", viendra renforcer la politique d'accompagnement des élèves et la volonté de les faire progresser dans la construction de leur autonomie.

Ces projets illustrent la dynamique pédagogique mise au service de nos élèves qui s'est concrétisée par une très bonne réussite au Diplôme National du Brevet 2023.



Cérémonie de remise des diplômes le 20 octobre 2023

L'**ouverture à l'international** représente un domaine important de cette nouvelle année. Le voyage en Angleterre prévu pour les élèves de 3^e et le séminaire en Allemagne portant sur le développement durable en témoignent .

La **sensibilisation aux priorités liées à l'écologie** est toujours d'actualité. Grâce à l'entretien d'un composteur alimenté par le collège , un groupe d'élèves (issu du club environnement) perpétue cette préoccupation quotidienne.

En lien avec la mairie, un nouveau projet est en cours de réflexion et devrait bientôt voir le jour : il s'agirait de favoriser les communications et les échanges entre plusieurs villages, en réhabilitant les voies de l'ancien tacot, transformées en pistes cyclables.

L'**engagement dans le programme PHARe de lutte contre le harcèlement scolaire** s'amplifie cette année par la nomination et la formation d'élèves ambassadeurs.

Le travail de l'ensemble des personnels du collège Henry-Berger se poursuit pour cette année dans la perspective de l'amélioration des connaissances de nos élèves et de leur construction de citoyens.

L'implication des 16 délégués de classes, d'une dizaine d'éco-délégués, de 8 élèves du conseil de la vie collégienne (CVC), d'une dizaine d'ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement et d'une élève élue au Conseil Départemental junior, contribue activement à la formation des adultes citoyens de demain.



Cross du Collège le 17 novembre 2023

Les personnels de l'établissement

Gestion

Mme GRIVELET Kathy Adjointe gestionnaire

M. GOUBLET Jean-Marc Service intendance

Mme JAILLET Patricia Agent Comptable (lycée Eiffel)

Secrétaire

Mme MARCON Floriane Secrétaire de direction

Personnel d'Enseignement

M. BATAIL Laurent	EPS
Mme CHARAIX Marie	Lettres Classiques
Mme CHOQUET Muriel	Espagnol
M. FAIRY Rémi	Mathématiques
M. GARNACHE-CREUILLOT Marie	Histoire/Géographie
Mme IVRY Marina	Lettres Modernes
M. ANDRE Stéphane	Sciences Physiques
M. JEANDROT Nicolas	Education Physique et Sportive (E.P.S.)
Mme GLE Laure	Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)
Mme FAURE-MALAN Anne-Laure	Education Musicale
M. MEYER Arthur	Anglais
Mme PAPERIN Emilie	Histoire/Géographie
Mme PERNOT Marjorie	Anglais
M. MOULIN Laurent	Technologie
Mme PHILIPPE Anne	Documentaliste
Mme POLIMANN Bertille	Lettres modernes
Mme LIMONIER Charlotte	Allemand
M. GIRARDIN Daniel	Allemand
Mme TRAPET Marine	Mathématiques
M. TRAVAILLE Jérémie	Arts Plastiques

Personnel Vie Scolaire

Mme RENAULT Valérie Conseillère Principale d'Education

Assistant(e) d'Education

Mme CAMERLO Lucile
Mme HUAULT Anaïs
M. CHARLOT Arthur

AESH –Accompagnant(e) d'Elève(s) en Situation de Handicap

Mme REICHENBACH Anne
Mme POINSEL Natacha

La Principale, **Sandrine DURNEY**

D'HIER À AUJOURD'HUI

La renaissance d'un édifice historique La Chapelle Notre-Dame-de-la-Motte

Avant / Après restauration



10. - FONTAINE-FRANÇAISE. - Chapelle de N.-D. de la Motte

La chapelle au travers des siècles...



Entrez dans l'histoire...



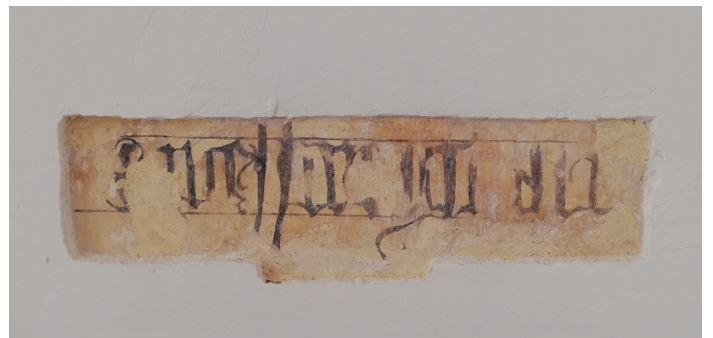
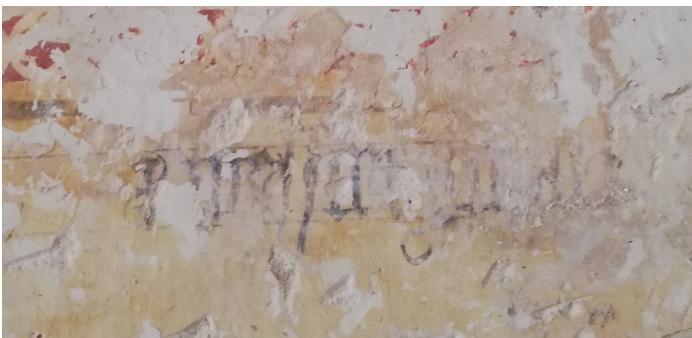
Peintures murales



Nef (côté est)



Nef (côté ouest)



Ecriture gothique (nef - côté nord)



L'Assomption



L'Annonciation

=> Rendez-vous au printemps 2024 pour l'inauguration de la chapelle.

Crédit Photos : Laurence ROBERT, Archives paroissiales.

LES ASSOCIATIONS

"JARDIN & SANTE"

Créée en France, il y a plus de 20 ans en s'inspirant d'un concept britannique, mise en place par le National Gardens Scheme, sur le principe : Visites de jardins = Collecte de fonds reversés à des causes diverses.



Pour « Jardin & Santé », de nombreux propriétaires privés acceptent d'ouvrir leur jardin pour collecter des fonds. C'est un privilège que vous pouvez partager et qui vous donnera l'occasion de faire des découvertes jardinières qui ne sont dans aucun guide...

- Pour aider les équipes régionales et en créer de nouvelles,
- Pour nous aider dans les manifestations auxquelles nous participons, etc.

Le Jardin « A la Croisée des Sens » Chez Odile et Jean-Michel Legros

32, rue Henry Berger

21610 Fontaine-Française ; Tel 03 80 75 92 95

Ouverture : sur rendez-vous du 1^{er} Mai au 30 Septembre 2024

Visite : - samedi 1^{er} Juin 2024 14H - 18H - dimanche 02 Juin 2024 10H-12H et 14H-18H

Don d'entrée par personne : 4 € au bénéfice de l'association

<< C'est un jardin de saveurs et de savoir, où fleurissent et poussent de concert des plantes compagnes et complices ...Pas de produits phytosanitaires dans ce jardin familial mais un sens de l'observation ainsi qu'une bonne connaissance des plantes et de leurs besoins ont poussé la créatrice de ce jardin à «marier» légumes et fleurs... l'aspect est non seulement charmant mais les plantes poussent et se nourrissent de ces rapprochements...les qualités d'une fleur servant les intérêts d'une autre plante ! Et, avec la foi de jardinière qui l'anime, la propriétaire partagera ses astuces et sa science des associations bénéfiques pour assurer la santé du jardin et celle de ses utilisateurs >>

Pour la visite du jardin, les enfants doivent être accompagnés. Il s'agit de lieux privés que le propriétaire ouvre exceptionnellement au public. Merci de respecter ce lieu, pas de WC. Merci de votre compréhension et bonne visite.

Martine Claire Pouchain Déléguée régionale.

Ce jardin ouvert depuis dix ans, est refuge de la L.P.O. (Ligue Protection des Oiseaux). C'est aussi un jardin plein de nouveautés à découvrir pour favoriser les cinq sens : sentir, voir, écouter la musique des oiseaux, goûter, toucher... thème 2024 de la DRAC <<les cinq sens au jardin>> spirale à aromatiques...).

Lors des visites, toutes les précautions sanitaires sont appliquées.

Odile Legros

"TENNIS"



Après la mise en sommeil de l'association du Tennis Club de Fontaine-Française, M. Éric BONNOT, Président, et l'ensemble des membres cèdent leur place à un nouveau bureau.

L'association du Tennis Club va reprendre son activité initiale avec ouverture des terrains aux licenciés, entretien des cours mais pas que : des animations pour les plus jeunes seront proposées tout au long de l'année ; vous en serez informés ultérieurement...

Présidente Mme Delphine GUILLAUME

Vice-Président M. Clovis GROGNOU

SAISON SPORTIVE 2023-2024

Envie de faire du sport dans la bonne humeur
Rejoignez nous !

Reprise dès
le 11 septembre
2023

Séances d'essais
gratuites tout le mois de
Septembre

Inscription dès la
rentrée jusqu'au 30 sept
Dossier d'inscription à
récupérer lors des
séances d'essais !

Les Lundis

19h30/20h30
FULL DANSE

20h30/21h30
Renfo cardio
(multi activités)

Gymnase de
Fontaine-Frse

Les Mercredis

20h30/21h30
PILATES

Gymnase de
Fontaine-Frse

Les Jeudis

17h30/18h30
Danse 3-6ans

18h30/19h30
Danse 7-11ans

19h30/20h30
Danse Ados -
Adultes

Salle de COM COM



Suivez nous sur les réseaux
pour vous tenir informés des
activités



Génération vitaminée du Val de Vingeanne



association_g3v

Contact : asso.g3v@gmail.com / 06.87.98.70.53

Forte de ces 18 ans d'existence, l'association G3V s'efforce de satisfaire au mieux ses adhérents.
Full dance, Pilates, Renforcement musculaire/Cardio, Danse et nouveauté cette année : l'Escalade.
Pour adultes et enfants, tout le monde y trouve son compte. Venez rejoindre nos 150 adhérents...



Dès
le 11 septembre
2023

Inscrivez vous vite sur les
créneaux proposés par
mail, texto, ou message
via notre page facebook !
Précisez nous votre nom,
prénom et l'âge pour les
enfants.

**Nouveauté près de chez vous,
venez découvrir l'escalade !**

Lundi 11/09
De 19h30 à 21h30

Lundi 18/09
De 19h30 à 21h30

18 ans et +++

Gymnase de
Fontaine-Frse

Les Mercredis
13, 20 et 27
Septembre

De 15h00 à 16h30

De 16h45 à 18h15

De 18h30 à 20h30

(De 5 à 17 ans)

Gymnase de
Fontaine-Frse

Attention places
limitées
**15 personnes par
session !!**



Génération vitaminée du Val de Vingeanne



association_g3v

Contact : asso.g3v@gmail.com / 06.87.98.70.53

**FONTAINE
ESCALADE**
by G3V

Vous ne le regretterez pas ! Bouger dans la bonne humeur, telle est notre devise.
A bientôt,

L'équipe de la G3V

"JUDO"



Cette saison 2023 - 2024 a connu quelques modifications structurelles au sein du Judo Club Fontaine-Française.

Concernant les membres du bureau, nous avons :

- Justine VOUTEY (présidente)
- Henri VOUTEY (vice-président)
- Benjamin THIERY (trésorier)
- Céline JACQUAMOND (secrétaire)

Les cours de judo se déroulent le lundi et le jeudi.

Pour les 4-6 ans, les cours de judo commencent à 17 h 00 et se terminent à 18 h 00. Les parents qui souhaiteraient que leurs enfants soient pris en charge à 16 h 30, après la classe, peuvent bénéficier de ce service proposé par le professeur de judo, sur simple demande.

Pour les 6-8 ans ainsi que les débutants (-10 ans), le cours se déroule de 18 h 00 à 19 h 15.

Pour les ados - adultes ainsi que les judokas confirmés, les entraînements se déroulent le lundi uniquement de 19 h 15 à 20 h 30.

Les inscriptions sont toujours ouvertes alors n'hésitez pas à vous rendre au dojo de Fontaine-Française !

Cordialement, *Axel MAUBLANC*

JUDO FONTAINE FRANÇAISE

Eveil (4-6 ans)
16h30 Prise en charge
17h-18h Entraînement
Lundi & Jeudi

Mini Poussin / Poussin (7-10 ans)
18h00
19h15 Entraînement
Lundi & Jeudi

Benjamin et +
19h15
20h30 Entraînement
Lundi

Judo Club Fontaine Française
Suivez-nous !

axejudo.maublanc@gmail.com
0680852465
5 Rue général Gandy

"DON du SANG"

L'amicale pour le don de sang du Val-de-Vingeanne vous accueillera en 2024 aux dates suivantes :

- jeudi 25 avril 2024 ;
- jeudi 11 juillet 2024 ;
- jeudi 26 septembre 2024.



Avant cela, l'amicale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une santé de fer en 2024.

"Club Amitié Rencontre"

Le club Amitié Rencontre est une association à but non lucratif, créée en 1977, qui a pour but de développer des activités de type : loisirs, culturel et sport adapté favorisant la solidarité, l'intergénérationnel et le lien social. L'association compte 115 adhérents, la cotisation est de 20€. Les ateliers développés sont :

- **La marche** : qui offre la possibilité de faire des randonnées de type «promenade» et d'autres plus «rapides», les deux responsables sont : Guy BERGET et René MARCHAND, les points de rendez-vous sont : le mardi à 9 heures devant le gymnase à Fontaine-Française et le vendredi à 9 heures sur le parking du stade de Saint-Seine-sur-Vingeanne.
- **La gym** : qui permet de pratiquer des mouvements de souplesse, de respiration et de maintien en forme, est encadrée par une animatrice détachée par l'association SIEL BLEU, en lien avec Guy BERGET, responsable de l'atelier.
- **L'atelier récréatif** : qui permet à une quinzaine de personnes de se retrouver autour de créations couture, tricot, etc. Cet atelier est placé sous la responsabilité de Noëlle FAIVRE et Mireille STAWINSKI. C'est une activité conviviale qui favorise la rencontre et le partage. Attention le nombre de places est restreint.
- **Le patchwork** : animé par Annick FOURNIER. C'est une technique de couture qui consiste à assembler à la main ou à



la machine, plusieurs morceaux de tissus, formes et couleurs différentes pour réaliser des ouvrages au choix de chacun(e). Le club compte actuellement 12 membres qui se retrouvent une fois par semaine, soit le mardi ou le jeudi de 14h à 17h à la Maison du Val-de-Vingeanne.

Une exposition est prévue en 2025.

- **Le pôle voyages et spectacles** : conduit par Guy BERTIN, André POIVRE et Bernadette CORNU, propose différentes excursions en France en cours d'année, d'une journée, comme dernièrement dans l'Auxois (27 participants) ou voyage d'environ une semaine. Ces séjours sont souvent assortis de spectacles ou d'attractions.
- **Le domaine divertissements** : assuré par l'ensemble des membres du CA, pour l'organisation de repas, de thés dansants, de manifestations en tout genre (semaine bleue, galette des rois, repas de fin d'année, etc.). Ces manifestations sont très appréciées pour la joie qu'elles procurent de se retrouver, de bien manger, de danser, d'échanger.
- **Le Photœil club** : dirigé par Guy BERGET, cet atelier regroupe une vingtaine de photographes qui se réunissent chaque semaine pour travailler sur des thèmes et techniques, valorisés dans le cadre d'une exposition, chaque année, au «petit château» durant les journées du patrimoine.

D'autres activités sont en cours de création ou de remise en circuit : - atelier cartes et jeux de société, en lien avec la MAPA, maison Gabriel COUTURIER, - atelier danses de salon, - groupe collectage photos, histoires, gazette, veillées, etc.



Dans le cadre de la «semaine bleue», nous nous sommes retrouvés le 12 octobre à la salle des fêtes de Fontaine-Française, prêtée pour l'occasion par la mairie. Durant ce moment très chaleureux, l'École des 3 Arts du Mirebellois et Fontenois nous a offert un magnifique récital de guitare et chansons, ce fut aussi l'occasion de diffuser un film amateur, réalisé en 1995 par Hubert GUILLON (ancien inséminateur) au cours de la fête des 400 ans de la bataille d'Henri IV. Les personnes qui souhaiteraient obtenir un enregistrement voudront bien fournir un support (clé USB, DVD) et se rapprocher de Noëlle FAIVRE, secrétaire de l'association.

Le club Amitié Rencontre espère compter de nouveaux adhérents et permettre aux habitants, récemment installés, de participer à la vie locale, en synergie avec d'autres associations, à des activités favorisant la rencontre, le partage, la curiosité, mais aussi et surtout la bonne humeur. Nous sommes dans un canton magnifique, riche d'histoire et accueillant, il nous appartient, à tous, de le faire vivre.

Contact : Cyril MARGUERIE, Président – tel. 06 07 75 95 82

"Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française"

Le 28 juillet 2023, la Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française (S.H.T.R.F.F) a soufflé ses 70 bougies d'existence.

L'association a célébré l'événement en organisant l'exposition « Les couleurs du terroir » durant le week-end des Journées européennes du patrimoine. L'exposition a mis en lumière le patrimoine paysager, architectural et vivant de l'ancien canton de Fontaine-Française, au travers des aquarelles et dessins de Bernard Marion et des portraits photographiques d'Hervé Robert.



Journées européennes du patrimoine

La Société historique et touristique
de la région de Fontaine-Française
présente

Les couleurs du terroir



Aquarelles/dessins de Bernard MARION et photographies d'Hervé ROBERT



A la salle de la mairie de Fontaine-Française

Samedi 16/09 de 10h à 19h et dimanche 17/09 de 9h à 18h



Trois personnalités locales ont également été mises à l'honneur : le Docteur Henry Berger, le Révérend Père Fourcault, Richard-Edouard Gascon et l'association Artisanadart a remis à la commune et au comité de jumelage de Fontaine-Française, des jarres à la corde qui ont été réalisées lors du Marché des potiers les 08 et 09 juillet derniers.

En 2024, l'association qui est maintenant présente sur les réseaux, envisage de renouveler le format et le contenu de sa revue Terroir, de mutualiser ses activités avec d'autres associations et d'organiser des sorties découvertes du patrimoine. La cotisation par foyer reste à 20 euros l'année.

Le voyage en Hollande de 2023 a connu un tel succès que celui organisé au Tyrol par Dominique Bourguignon, est déjà complet !

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement Ginette Laverne et Aleth Chartier pour leurs années d'engagement à ses côtés et souhaite la bienvenue à Christelle Bédrines.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour continuer ensemble notre belle aventure.

Laurence Robert - Présidente

"Association des Boiseries"

L'association « L'Atelier des Boiseries » a repris ses activités en septembre avec de très belles créations en cours. Notre association aime à se renouveler et vous invitera à venir admirer de nouvelles réalisations. Nous aimons également nous perfectionner avec différentes techniques et proposer ainsi un renouveau à chaque exposition.

Nous avons également choisi de rééditer le salon « Du fil à l'art textile » les 19-20 et 21 juillet 2024 et cette fois-ci, de mettre en avant les associations de la communauté de communes en les invitant à participer à un concours d'épouvantails. De même, nous souhaitons aussi promouvoir notre village en créant un parcours d'épouvantails qui incitera à y déambuler. L'épouvantail le plus plébiscité verra l'association créatrice (réalisatrice ?) récompensée avec un chèque de 200 €.

Nous aurons comme il y a 2 ans : de nombreux artistes et artisans répartis au petit château, à la mairie, un concert (gratuit) sur le perron du château et nous l'espérons, à nouveau, un défilé de costumés du carnaval de Venise.... De quoi émerveiller petits et grands...

Nous vous donnons rendez-vous en juillet avec impatience et grand plaisir.

Katia Calvetti



NUMEROS UTILES SUR LA COMMUNE DE FONTAINE-FRANCAISE

URGENCES

SAMU	15	Enfance maltraitée	119
Police	17	Violences Femmes Info	3919
Pompiers	18	Gendarmerie (Mirebeau)	03 80 10 08 30
Pharmacie de garde	3237	Centre Hosp Dijon	03 80 29 30 31
CPAM	3646	Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Médecin de garde	39 66	SOS Amitié	03 80 67 15 15
Appel Urgence Européen	112	Sida Info Service	0 800 840 800
Disparition d'un enfant	116 000	Info COVID	0 800 130 000

MEDECINE GENERALE

Joyandet-Schouller Claudine	03 80 75 80 18
Schouller Philippe	03 80 75 80 18

PHARMACIE

Reichenbach Denis	03 80 75 80 16
-------------------------	----------------

INFIRMIER.ERE.S

Laigre Jade	03 80 75 48 05
Petit Alexandra	03 80 75 48 05
Paquereau Caroline	03 80 75 48 05
Guinot Fabien	03 80 75 48 05

NATUROPATHE

Lévy Laurène	06 71 72 97 17
--------------------	----------------

KINESITHERAPEUTES

Guérinon Mélanie	03 80 75 52 36
Mercey Léa	03 80 75 52 36
Pitozet Amélie	03 80 75 52 36

OSTEOPATHES

Guenin Maël	06 73 09 07 13
Valade Alisée	06 31 22 99 76

PSYCHOTHERAPEUTES

Moutarde François	06 43 39 30 47
Intronini Moutarde Valérie	06 32 26 67 08

ORTHOPHONISTE

Sauvageot Emilie	03 80 75 84 45
------------------------	----------------

MAIRIE

Fontaine-Française	03 80 75 81 21
Ouverture : du Lundi au Vendredi	de 8h30 à 12h00
.....	et de 13h30 à 17h00

COMMUNAUTE DE COMMUNES

MIREBELLOIS ET FONTENOIS	03 80 36 53 54
--------------------------------	----------------

MICRO-CRECHE

.....	03 80 75 51 44
-------	----------------

ECOLES

Pôle scolaire François Launoy	09 80 75 90 02
Collège Henry Berger	03 80 75 80 32

ASSISTANTE SOCIALE

.....	03 80 63 25 20
-------	----------------

BIBLIOTHEQUE

.....	09 71 36 57 64
OFFICE DU TOURISME	03 80 36 76 17
Site internet :	www.tourisme-mirebelloisetfontenois.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

.....	03 80 85 56 39
Ouverture : Du mardi au samedi	de 9H à 12H

ONF agent forestier

Secteur de Fontaine-Française	07 78 39 19 54
-------------------------------------	----------------

FOYER SAINTE-ELISABETH

.....	03 80 75 82 45
-------	----------------

M-A-P-A

.....	03 80 75 21 00
-------	----------------

Crédit Photographique : Berget Guy, COVATEC, Monget Rémy, Robert Laurence et Hervé, Roblin Céline

Calendrier 2024

Janvier

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

Février

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	1	2	3

Mars

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
26	27	28	29	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Mai

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

Juin

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

Août

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Septembre

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

Octobre

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

Novembre

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

Décembre

<i>L</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>V</i>	<i>S</i>	<i>D</i>
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5